

Editorial

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **1 (1962-1963)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE COURRIER SUISSE

Publié sous les auspices de la Conférence des
Présidents et Délégués des Sociétés Suisses
de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

Octobre 1962



« Salut, Sion dans le bonheur, fille des montagnes, aux
yeux bleus couleur d'ardoise,

Assise au bord de ton fleuve, aristocrate et villageoise ;

Fille des collines, issues des temps les plus lointains,

Portant sur ton front la couronne de pierre où luit
l'étoile du matin ! »

Extrait de « Sion à la lumière de ses étoiles »,
de Maurice Zermatten.

EDITORIAL

Dans son assemblée du 16 juin 1962, la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses en Belgique et au Luxembourg a constitué une Commission de rédaction composée de MM. STEINER, KLOPFENSTEIN et PIERREHUMBERT.

Cette Commission s'est mise au travail autour d'une « table ronde ». Le résultat inattendu de ses nombreuses séances est la naissance du « COURRIER SUISSE », prélude à un changement d'orientation de l'organe d'information des Suisses de Belgique et du Grand Duché.

Cette information, sous le signe de l'objectivité, doit contribuer d'une part, à resserrer les liens entre Compatriotes, et à les tenir d'autre part, au courant de la vie en Suisse, en insistant sur les grands problèmes actuellement posés à notre Pays.

Les questions ayant trait à la défense de la cause des Suisses à l'étranger trouveront un large écho dans notre organe et nos lecteurs liront avec intérêt dans ce numéro la première partie du compte rendu des Journées de Sion.

Tout en accordant une place légitime à l'information locale, la Commission de rédaction veillera à ce qu'elle ne soit pas abusive. L'annonce des manifestations à venir aura en général le pas sur les comptes rendus des activités écoulées.

Par contre, l'accent sera mis sur toutes les

questions suisses d'intérêt général, par exemple : la Suisse et le Marché Commun, le problème de la main-d'œuvre étrangère, l'aide aux pays sous-développés, etc. La chronique des événements suisses aura sa place et pour lui donner une tournure plaisante, la Commission est à la recherche d'un humoriste !

Finalement, sous la rubrique « Opinions », et avec les réserves d'usage, nos lecteurs auront l'occasion de s'exprimer librement en signant leurs articles.

En ce qui concerne l'administration du Courrier Suisse, M. PIERREHUMBERT a accepté avec beaucoup de dévouement et au pied levé, d'assumer les fonctions d'Editeur.

Et maintenant, bonne vie au Courrier Suisse, né sous le signe du travail en équipe et prêt à recevoir toutes les collaborations actives, notamment celles de nos Amis de Liège et de Charleroi, afin de s'affirmer comme organe trait-d'union entre les membres des Colonies suisses de Belgique et du Grand Duché.

La Commission de Rédaction.

Editeur responsable : J. PIERREHUMBERT, 87, avenue Emile de Béco,
Bruxelles 5.

Commission de rédaction : Ch. STEINER, Anvers, A. W. KLOPFEN-
STEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Hermès, Bruxelles

Offert par la Société Anonyme CIBA, 25, rue L. Courouble, Bruxelles 3.